

Déclaration commune d'investisseurs institutionnels sur les entreprises pharmaceutiques et la crise de la santé publique dans les marchés émergents et en particulier dans les pays en développement

Introduction

Ce document définit un cadre de bonne pratique concernant le secteur pharmaceutique et la crise de la santé publique dans les marchés émergents.

Ce cadre a été développé par ISIS Asset Management et le Universities Superannuation Scheme (USS) Ltd, en consultation avec des entreprises pharmaceutiques, des investisseurs institutionnels et d'autres organisations impliquées et porte principalement sur des sujets en rapport avec l'accès aux médicaments brevetés. Il est soutenu par les investisseurs mentionnés ci-dessous, qui considèrent que l'attitude que le secteur va adopter face à la crise pourrait influencer la valeur des actions à long terme et désirent en conséquence mieux comprendre la manière dont les entreprises répondent au problème.



Ce document doit servir de guide pour la publication d'informations dans les rapports annuels des compagnies cotées et, le cas échéant, d'autres documents y relatifs (par ex. rapport sur la responsabilité sociale de l'entreprise ou rapport sur le développement durable). Il doit contribuer à accorder les efforts de recherche des différentes parties (par ex. : autres investisseurs, agences de rating) et réduire ainsi les lourdes demandes d'informations, auprès des entreprises.

Il donne en outre des exemples de bonne pratique, qu'il invite les dirigeants des entreprises à prendre en compte dans leurs décisions de gestion.

Contexte et motivation

Il est nécessaire de trouver un équilibre entre objectifs à long terme et performances à court terme...

Les investisseurs font preuve d'un intérêt constant et légitime envers la manière dont les entreprises équilibrent objectifs à long terme et performances à court terme. L'un des facteurs particulièrement pertinent pour le secteur pharmaceutique est la crise de la santé publique dans les marchés émergents et son implication pour la viabilité future du présent modèle de pratique commerciale du secteur. Ce modèle repose en effet sur les brevets, qui servent de prime pour des recherches et des développements risqués, et serait menacé par tout affaiblissement de la protection sur les brevets dans les pays développés.

La crise de la santé publique pourrait menacer la globalisation...

La globalisation et la croissance des marchés émergents exigent des populations en bonne santé, comprenant, entre autres, des consommateurs et des travailleurs en bonne santé. Cependant, ces marchés sont potentiellement menacés par la pandémie du VIH/SIDA et le manque général d'infrastructures médicales dans de nombreuses parties du monde.

Scénarios possibles : l'un des scénarios possibles est que la crise donne naissance à un mouvement sans précédent dans le secteur de la santé publique, avec une hausse importante des financements gouvernementaux...

Si ce scénario se développe, les marchés pourraient bien favoriser les compagnies les mieux à même de faciliter l'accès aux médicaments appropriés, cette capacité représentant dans un tel cas une véritable source de compétitivité.

Il faut toutefois plutôt s'attendre à une réponse inadéquate des gouvernements...

Les regards du public se porteront alors inévitablement sur les entreprises pharmaceutiques, en bonne partie parce qu'elles sont beaucoup plus faciles à blâmer que les gouvernements et, qu'elles semblent souvent disposer de fonds plus importants et plus accessibles que ces derniers. L'attention tombera sur une industrie qui subit déjà une forte pression pour réduire ou plafonner ses coûts sur ses principaux marchés. Dans un tel contexte, il est important que les entreprises puissent démontrer qu'elles font déjà tout leur possible, dans leur sphère de contrôle, pour permettre que les personnes démunies aient accès aux médicaments dont elles ont besoin. L'incapacité à le faire risquerait de mettre à mal la réputation du secteur et d'entraîner une « mise sous tutelle ». Trois facteurs actuellement considérés comme acquis seraient alors menacés, dont notamment la capacité de l'industrie pharmaceutique à attirer des collaborateurs talentueux et à protéger ses innovations par un système international de brevets.

Les investisseurs s'attendent à ce que la branche réagisse de manière proactive...

Ce n'est bien évidemment pas aux entreprises pharmaceutiques de mettre sur pied des systèmes de santé adéquats pour les populations. Cependant, pour des raisons de réputation, de développement du marché et de bonne gouvernance, les investisseurs considèrent qu'il est important que le secteur pharmaceutique réponde de manière proactive à la crise. L'expérience a montré que c'est lorsque la branche utilise ses forces spécifiques que la réponse est la plus efficace (par ex. : recherche et développement, développement du marché, et usage avisé de leur influence sur les gouvernements).

Les risques et les opportunités doivent être évalués et gérés ...

Les investisseurs veulent être sûrs que les directeurs des compagnies pharmaceutiques ont pleine conscience des risques et des opportunités que la crise de la santé publique dans les marchés émergents va leur poser et qu'ils disposent de politiques et de processus efficaces pour faire face aux défis qui se présenteront. Sur ce point, la déclaration est en accord avec les *Association of British Insurers' Disclosure Guidelines on Social Responsibility* qui demandent aux entreprises de donner des informations sur les opportunités et sur les principaux risques sociaux, environnementaux et éthiques qui les attendent et de faire part des systèmes qu'elles ont mis en place pour gérer les challenges qui se poseront.

Cadre de bonne pratique

Conformément aux *Association of British Insurers' Disclosure Guidelines*¹, les entreprises sont invitées à indiquer dans leurs rapports annuels les éléments suivants :

- Si le conseil d'administration a identifié et évalué les principaux risques et opportunités engendrés par la crise de la santé publique dans les marchés émergents et qui pourraient avoir une influence sur la valeur de la compagnie à court ou à long terme.
- Si le conseil d'administration a veillé à ce que la compagnie dispose de systèmes efficaces pour gérer les principaux risques, intégrant, le cas échéant, des systèmes de gestion des performances et des rémunérations adaptées d'encouragement.

En matière de politique, de procédures et de vérifications, les rapports annuels devraient :

- décrire la politique et les procédures de l'entreprise pour gérer ce type de risques ou d'opportunités mentionnés ci-dessus. Si le rapport annuel et les comptes montrent que la société ne dispose pas de ce genre de politique et de procédures, le conseil d'administration devrait mentionner la raison de leur absence ;
- montrer dans quelle mesure la compagnie a appliqué la politique et les procédures de gestion des risques et des opportunités citées ci-dessus ;
- décrire les procédures utilisées pour vérifier les informations requises. La procédure de vérification devrait être telle qu'elle garantit un niveau raisonnable de crédibilité.

Ces renseignements pourraient, par la suite et le cas échéant, être utilisés dans d'autres documents (par ex. dans le rapport sur la responsabilité sociale de l'entreprise ou son rapport sur le développement durable).

Quand elles développent ces politiques et procédures, les compagnies sont encouragées à tenir compte des exemples de bonne pratique mentionnés ci-dessous. **Les investisseurs désirent tout particulièrement connaître les raisons pour lesquelles les entreprises adoptent une politique ou une approche spécifique (ex. différenciation de prix ou donation par rapport à des octrois de licence).** Lorsqu'une société ne suit pas les exemples de bonne pratique ou considère qu'une certaine approche est inapplicable ou en contradiction avec les intérêts des actionnaires à long terme, les investisseurs veulent comprendre les raisons de sa position et de toute solution alternative qu'elle adopterait. Les investisseurs ont impérativement besoin de connaître les raisons pour lesquelles une entreprise n'adhère pas à certaines pratiques pour pouvoir se faire une idée des risques et des opportunités.

Exemples de bonne pratique

Prix et brevets

- Etablir des prix différenciés et viables pour des gammes de produits définis, en tenant compte de la gravité de l'épidémie et des capacités financières de chaque pays (voir «Détournements» plus loin dans le texte).
- Implémenter les Principes directeurs de l'OMS applicables aux dons de médicaments.
- Faciliter l'accès aux informations du marché, au moins aux acquéreurs des produits pertinents.²

¹ www.abi.org.uk

² Les investisseurs, se rendant compte de l'importance de cette information, aimeraient savoir de quelles manière les entreprises pensent que cet objectif pourrait le plus facilement être atteint, Les options à considérer pourraient comprendre la divulgation confidentielle des tarifications par une tierce partie indépendante (par ex. l'OMS) ou par le biais d'un site Web sécurisé.

Lancement au 24 mars 2003

- Fournir des indications sur les efforts faits par l'entreprise pour donner un accès accru aux médicaments appropriés.
- Appliquer les brevets ou faciliter l'obtention de licences en tenant compte des circonstances locales, déterminées à partir d'une évaluation de l'impact sur la santé locale de différents niveaux d'application (par ex.: ne pas appliquer les brevets dans les pays les moins avancés).

Partenariats secteur public – secteur privé

- Prendre des mesures garantissant que tout partenariat noué par la compagnie pour développer des produits ou les rendre disponible sur les marchés émergents a été conclu à long terme, porte sur des aspects essentiels de santé, s'intègre dans le système national de santé et inclut, lorsque approprié, des solutions non médicamenteuses ; veiller en outre à ce que ce partenariat n'exclue pas des secteurs économiques vulnérables des pays émergents et n'écrase pas les systèmes de santé existants par des charges inadaptées.

Détournements

- Prendre des mesures pour protéger et segmenter les marchés, de concert avec les gouvernements et d'autres organes, afin d'éviter la réimportation dans les pays développés de produits aux prix différenciés (voir «Leadership et pouvoir et d'influence» ci-dessous)
- Dans les cas connus, indiquer quel impact le détournement a eu sur la marche des affaires de l'entreprise.

Recherche et développement

- Donner des informations sur les recherches en cours et établir un compte-rendu des résultats par rapport aux plans initiaux. Les renseignements fournis devraient au minimum comprendre des descriptions qualitatives des activités pertinentes et, dans la mesure du possible, des budgets de dépenses ainsi que l'indication du nombre de molécules en développement et du pourcentage de résultats positifs en phase I, II et III pour les produits pertinents.
- Négocier avec les gouvernements des contrats tournés vers le futur, en ayant comme objectif de lancer sur le marché des thérapies pour des maladies négligées jusque-là.
- Implémenter les Directives de l'OMS sur les bonnes pratiques cliniques en matière de tests sur les produits pharmaceutiques.

Marketing produits

- Implémenter les Critères éthiques de l'OMS pour la promotion des médicaments.

Leadership et pouvoir d'influence

- Utiliser l'influence des entreprises sur les gouvernements pour répondre à la crise de santé publique dans les marchés émergents (ex. : encourager les contributions gouvernementales au Fonds mondial pour la santé, trouver des solutions contre le détournement de médicaments, soutenir les interprétations des ADPIC, qui aident le développement des marchés émergents)
- Evaluer l'impact de l'opinion publique et des politiques d'information sur les marchés émergents (par ex.: Déclaration de Doha sur les accords ADPIC et la santé publique)
- Veiller à ce que les politiques et les systèmes appropriés de lutte contre la corruption aient été mis en place, notamment une protection appropriée pour les personnes qui dénoncent le problème (voir à ce propos les Directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales).

Portée du document-cadre

Ce document-cadre se concentre principalement sur des sujets en rapport avec l'accès aux médicaments brevetés. Il n'englobe pas les nombreuses questions auxquelles les sociétés pharmaceutiques pourraient se trouver confrontées dans le cadre très large du rapport sur la responsabilité sociale de l'entreprise ou des critères de développement durable. Il traite de ce que les sociétés pharmaceutiques peuvent elles-mêmes réaliser, de ce qu'elles peuvent accomplir avec des partenaires ainsi que des points qu'elles pourraient faire avancer grâce à leur influence sur les pouvoirs publics.

On s'attend à ce que les entreprises développent une approche cohérente par rapport aux thèmes évoqués dans ce document, en définissant des stratégies et des politiques, et en établissant des systèmes de gestion et des rapports annuels sur les performances et sur l'impact des actions prises. On s'attend en outre, à ce qu'elles intègrent les réponses aux problèmes évoqués dans leur stratégie commerciale globale et dans leur agenda général de responsabilité sociale.

Il est prévu que ce document-cadre, et en particulier les exemples de bonne pratique, soient continuellement améliorés et développés au cours du temps. Toute suggestion visant à son amélioration est donc la bienvenue.

Utilisation du document-cadre

Ce cadre a été conçu pour aider les investisseurs et les analystes à évaluer les performances des entreprises pharmaceutiques et à se faire une idée de la valeur à long terme de ces dernières. Il devrait donc être utilisé comme référence pour la publication d'informations et étayer les discussions entre investisseurs et entreprises.

Definitions

- Tous les pays ne faisant pas partie de l'OCDE peuvent être considérés comme des marchés émergents³. La réponse des entreprises face à ces marchés peut être différenciée en fonction du niveau des besoins (ex. : pays en développement à revenus moyens, pays les moins avancés).
- Par «médicament essentiel», on comprend tout médicament se trouvant sur la liste des médicaments essentiels ou sur les listes nationales de mise en oeuvre de l'OMS.
- Une gamme appropriée de produits est un produit ou une gamme de produits identifiés par l'entreprise comme adéquat pour l'épidémie dont souffre le pays émergent, en prenant en compte la capacité de l'infrastructure médicale locale. Elle est fixée en consultation avec chaque gouvernement, de même qu'avec l'OMS et d'autres parties prenantes informées.
- L'«accessibilité» dépend des ressources disponibles dans un pays pour les soins médicaux ainsi que du nombre de personnes ayant besoin de médicaments. Un bon indicateur de l'accessibilité au niveau national serait la combinaison du rang occupé par un pays dans l'indice de développement humain et de la gravité de l'épidémie dans le pays concerné. L'accessibilité des médicaments vendus directement aux consommateurs du secteur privé (individus) dépendrait ainsi du degré de répartition des revenus au sein d'un pays.

³ Certains pays de l'OCDE peuvent également être considérés comme des marchés émergents (ex.: les pays où le produit intérieur brut par habitant est au-dessous de \$ 10'000, comme le Mexique) .